

3o Si, ici ou là, on a pratiqué une large diffusion de tracts eucharistiques, on remarque que les curés ne profitent pas assez des prédications plus solennelles qu'ils font donner pour faire cette propagande;

4o Mais ce qui est regrettable, c'est que les formules jansénistes ont cours encore dans certains catéchismes diocésains, dans les prières de nombre de paroissiens, et principalement dans les prières pour la communion spirituelle.

III.— Par rapport à la dispensation de la communion.

1o Le confesseur: *a)* on lui recommande d'avoir une science plus approfondie du Décret; *b)* d'être assidu au confessionnal (il y a ici et là à combattre le principe janséniste: "Pas de confession, pas de communion", et à désirer plus de fidélité parfois, malgré les travaux du ministère actuel); *c)* il doit exhorter, fréquemment et avec zèle, enfants et grandes personnes à la communion fréquente et quotidienne: malheureusement, en France, on semble se borner à la communion à date fixe, à cause des difficultés venant de l'indifférence des fidèles et aussi par la faute du clergé (divergences et principes du moindre effort);

2o Le dispensateur de la communion: *a)* en général, on est condescendant en France pour distribuer souvent la communion; *b)* cependant il y a encore ici et là des sévérités apportées sous des prétextes exagérés...

Vœu.

Que tout prêtre soit l'apôtre du Décret de 1905 et que, pour cela, ceux qui ne l'ont pas fait encore, s'engagent dans la Ligue sacerdotale eucharistique, fondée tout exprès dans le but de propager l'application du Décret "Sacra Tridentina Synodus".

